

Compte-rendu, réunion du conseil municipal des jeunes

Mardi 2 avril 2024

Participants

Équipe municipale:

Zoé Plichon, Lydia Alonso, Isabelle Bayeron, Nathalie Buisson, Anne Reymbaut, Nathalie Gueffier, Éric Marchand

Collège La Platière:

Basil Bourrassaud, Matis Boudot,

IME Perce Neige:

Sacha Michallet, Lorenzo Sangiovanni, Tiffany Gauthier

Collège Sainte Thérèse:

Gwenaëlle Kulma, Chloé Chuzeville, Lyssandre Jouannade

Sainte Thérèse-Jeanne d'Arc:

Mathis Glattard, Eva Dessolain, Faustine Berry

Le Château:

Emma Patet, Yanis Desporte

Marnand:

Ethan Gonon

Mathilde Ovize:

Maxence Mayaud

Mardore:

Charly Murad

Instituteurs: _

I. Présentations

La réunion débute à 18:00 par un tour de table des membres de l'équipe municipale et des conseillers présents, car l'un d'entre eux n'ayant pas été présent la dernière fois, il a été jugé important qu'il sache qui étaient ses camarades. La conseillère Isabelle Bayeron adresse un mot de remerciement aux parents et enseignants présents; l'une de ces derniers commente que leur envoyer les compte-rendu est une bonne chose, car cela facilite les discussions et l'organisation entre eux, les jeunes conseillers et les élèves.

II. Lecture et adoption du précédent compte-rendu

Après cela la conseillère en charge procède à la lecture du compte-rendu du précédent conseil puis le soumet au vote pour adoption. Le compte-rendu est validé à l'unanimité; le conseiller absent ne participe pas.

III. Présentation des projets

Lors du précédent conseil la conseillère en charge avait donné pour mission aux jeunes d'aller à la rencontre des élèves de leurs établissements respectifs afin de choisir un ou deux projets qu'ils souhaitaient voir mis en place en priorité; ces mêmes projets sont présentés lors de cette séance.

Collège La Platière:

Le collège La Platière souhaite une rénovation du city stade à côté de leur établissement

IME Perce-Neige:

L'IME Perce Neige souhaite l'installation de composteurs, a proposé l'instauration d'amendes pour les individus ne s'en servant pas, et de travaux d'intérêts généraux similaires à l'action "Nettoyons la nature", ainsi que la création d'un parc pour adolescents, notamment avec des toilettes publiques et des trottinettes électriques ou vélos en location.

Collège Sainte Thérèse :

Sainte Thérèse-Jeanne d'Arc :

L'école Sainte Thérèse souhaite une rénovation des lampadaires.

Le Château :

L'école du Château souhaite l'installation de lampadaires avec extinction nocturne.

Marnand :

Mathilde Ovize:

L'école Mathilde Ovize, tout comme le collège La Platière, souhaite une rénovation du city stade incluant changer le sol, remettre des filets et refaire la piste de course, ainsi que la création à côté d'un parc pour adolescents grâce à la mise en place de bancs, divers jeux et une végétalisation avec des arbres.

Mardore :

L'école de Mardore souhaite l'installation de sacs pour déjections canines et la réparation d'une tyrolienne.

Équipe municipale :

L'équipe municipale propose également la création d'un parc pour adolescents et présente deux terrains appartenant à la commune.

Le premier (voir ci-dessous) se trouve entre l'école Mathilde-Ovize et le collège La Platière et a pour avantage d'être vierge, ce qui permettrait beaucoup plus de libertés lors de la construction à défaut de rendre le total des dépenses plus cher.



Le deuxième (voir ci-dessous), surnommé "Îlot Jean-Jaurès", a déjà quelques choses d'installées, ce qui réduit les libertés, mais se contenter d'une amélioration a pour avantage de potentiellement réduire les coûts, comparé à un départ de zéro.



La conseillère en charge signale aussi que, bien que le budget n'ait pas encore été acté, son montant s'élèverait à 1 500€.

IV. Discussions et délibérations

Les conseillers discutent ensuite des différentes propositions. Un débat débute sur le choix entre la rénovation de quelque chose existant déjà ou le lancement d'un tout nouveau projet ; les avis sont très partagés, le premier vote ayant huit voix partout. Après une autre discussion, la rénovation l'emporte.

Un nouveau débat est lancé sur le choix entre améliorer l'îlot Jean-Jaurès ou rénover le city stade, les deux options ayant le plus retenu l'attention des jeunes. Lors du vote, l'îlot Jean- Jaurès l'emporta à 11 voix contre 5.

V. Conclusion de la conseillère en charge

Le projet sur lequel le conseil municipal des jeunes ayant été choisi, la conseillère en charge donne pour mission aux jeunes d'aller à la rencontre des élèves de leurs établissements respectifs et d'organiser une session de brainstorming afin de trouver l'inspiration.

La conseillère Isabelle Bayeron mentionne aussi la possibilité de visiter l'îlot Jean-Jaurès pour avoir une meilleure idée de ce à quoi il ressemble.

VI. Vote de la prochaine date de conseil et fin de la séance

Le prochain conseil est placé entre fin mai et début juin et l'équipe municipale recueille les préférences des conseillers concernant le jour de la semaine auquel il aurait lieu. Le mardi l'emporte avec 8 voix contre 5 pour le lundi et une pour le vendredi ; la date exacte sera donnée dans la convocation qui parviendra aux jeunes prochainement.

La conseillère en charge clôture la séance vers 19h00, le correspondant du journal Le Progrès prend une photo des conseillers, puis tous prennent part à une collation.

Certains points de l'ordre du jour n'ont pas été abordés, à savoir les discussions sur la participation des jeunes aux inaugurations et cérémonies ainsi que sur la possibilité pour eux d'assister aux conseils municipaux ou venir avant qu'ils débutent pour poser des questions, et sont donc reportés à la prochaine fois.